

Conakry, le 29 septembre 2014

La Délégation de l'Union européenne en Guinée annonce un nouveau soutien en faveur de la justice et de la lutte contre l'impunité

Contexte: Au lendemain du cinquième anniversaire du massacre du 28 septembre 2009, la Délégation de l'Union européenne en Guinée renouvelle son soutien à la société civile et aux victimes de graves violations des droits humains dans la lutte contre l'impunité et le renforcement de l'Etat de droit en Guinée.

Dans le cadre de son Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJU), un soutien de 2 millions d'euros sur trois ans sera apporté à la Société civile guinéenne, à travers la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), pour poursuivre les actions engagées devant la justice nationale.

Au moment où le dossier judiciaire du 28 septembre 2009 semble connaître un nouvel élan, cet appui permettra de renforcer l'assistance judiciaire aux parties civiles et de contribuer à l'amélioration de l'Etat de droit, grâce à l'aboutissement des procédures judiciaires et la tenue de procès équitables où les victimes seront représentées et soutenues.

Les activités déjà réalisées

Entre 2011 et 2014, un premier financement de la Délégation de l'Union européenne avait permis :

- l'audition de 400 victimes de graves violations des droits humains, accompagnées devant les juges par des avocats nationaux et internationaux ;
- l'accompagnement des parties civiles dans l'ouverture de 2 nouvelles procédures judiciaires, devant les juridictions guinéennes, concernant la répression de janvier et février 2007 et des crimes de tortures commis en 2010 ;
- l'aide légale et le soutien judiciaire des parties civiles ayant mené à une action judiciaire permettant des avancées importantes dans les procédures en cours pour de graves violations des droits de l'Homme

Les activités qui seront réalisées

- un collectif d'avocats guinéens et internationaux sera mobilisé pour continuer à accompagner et conseiller les victimes ;
- deux cliniques juridiques, à Conakry et N'zérékoré, seront mises en place par la Société civile pour accueillir, orienter et accompagner les victimes des violations des droits de l'Homme ;



Pour plus d'informations, contacter Mamadou Alimou SOW, Chargé de l'Information et de la Communication : mamadou-alimou.sow@eeas.europa.eu

Téléphone : (00224) 631.40.48.70/71 – 662.03.12.26 - 628.48.15. 00

Télécopie : (0032) 2 298 88 10 site web:

Site web: <http://eeas.europa.eu/delegations/guinea> - www.facebook.com/DelegationDeLUnionEuropeenneEnGuinee

- une ligne téléphonique pour les violations des droits humains sera mise en place par les associations de défense des droits de l'Homme ;
- des activités de plaidoyer seront menées en Guinée et au niveau international, auprès des Nations Unies, de l'Union Africaine et de la CPI ;
- le renforcement des capacités et la mobilisation de la société civile en faveur de la justice et de la réconciliation.

Les partenaires nationaux :

- L'Organisation guinéenne de défense des droits de l'Homme (OGDH)
- Les mêmes droits pour tous (MDT)
- L'Association des victimes, parents et amis du 28 septembre 2009 (AVIPA)

Déclaration de Gerardus GIELEN, Chef de Délégation de l'Union européenne en Guinée : « *Par ce nouvel appui financier aux associations des droits de l'Homme et des victimes, nous renouvelons notre engagement auprès de la Société civile dans la lutte contre l'impunité. Nous enregistrons et saluons les actes concrets posés par la Justice guinéenne cette année. Nous soulignons l'importance de rendre justice aux victimes pour faire disparaître le sentiment d'impunité mais également pour dissuader de futures exactions. Un procès juste et équitable, en République de Guinée, permettra au plus grand nombre de victimes de témoigner et pourra jeter les bases d'un véritable changement dans le respect des droits de l'Homme*».

Déclaration de Souhayr BELHASSEN, présidente d'honneur de la FIDH : « *L'engagement de l'Union européenne en faveur de la justice et de l'Etat de droit est essentiel pour les défenseurs des droits humains à travers le Monde. En Guinée, à travers ce nouvel appui à la Société civile, cela va permettre à la FIDH et à ses partenaires nationaux de poursuivre son action en faveur des victimes, pour accompagner la justice guinéenne jusqu'à la tenue de procès qui pourront enrayer l'impunité et renforcer l'Etat de droit* ».

En savoir plus :

www.eeas.europa.eu/delegations/guinea/index_fr.htm

www.fidh.org



Pour plus d'informations, contacter Mamadou Alimou SOW, Chargé de l'Information et de la Communication :
mamadou-alimou.sow@eeas.europa.eu

Téléphone : (00224) 631.40.48.70/71 – 662.03.12.26 - 628.48.15. 00

Télécopie : (0032) 2 298 88 10 site web:

Site web: <http://eeas.europa.eu/delegations/guinea> - www.facebook.com/DelegationDelUnionEuropeenneEnGuinee